

Justificatifs à fournir pour le financement des études en Maïeutique dans un institut de l'AP-HP

MOINS 26 ANS (25 ans révolus) à la date d'entrée en formation	Justificatifs à présenter	Financement	DROITS D'INSCRIPTION Pour les étudiants non boursiers (gratuité pour les étudiants boursiers)
Interruption d'études de moins de 2 ans avant la date d'entrée à l'école	Fournir les documents précisant le parcours d'études	Financement de la région Ile-de-France	170€/an pour le 1er cycle, 243€/an pour le 2ème cycle (*)
Interruption d'études d'au moins 2 ans avant la date d'entrée à l'école	Fournir les documents précisant le parcours d'études	Pas de financement de la région ; d'autres financements sont éventuellement possibles : contacter la Directrice des écoles de sages-femmes : michele.riviere@aphp.fr	170€/an pour le 1er cycle, 243€/an pour le 2ème cycle (*)

PLUS DE 26 ANS (25 ans révolus) à la date d'entrée en formation PASSERELLES	Justificatifs à présenter	Financement	DROITS D'INSCRIPTION Pour les étudiants non boursiers (gratuité pour les étudiants boursiers)
Demandeurs d'emploi de + de 6 mois à la date d'entrée en formation et en catégories 1, 2, ou 3 (A ou B)	Attestation d'inscription à Pôle Emploi mentionnant la catégorie + Attestation des périodes d'inscription faite par Pôle Emploi	Financement de la région Ile-de-France	170€/an pour le 1er cycle, 243€/an pour le 2ème cycle (*)
Allocataires du RSA	Attestation de RSA en cours datant de moins de 2 mois	Financement de la région Ile-de-France	170€/an pour le 1er cycle, 243€/an pour le 2ème cycle (*)
Bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences)	Attestation datant de moins de 2 mois	Financement de la région Ile-de-France	170€/an pour le 1er cycle, 243€/an pour le 2ème cycle (*)
Autres	Examiné au cas par cas	Pas de financement de la région	170€/an pour le 1er cycle, 243€/an pour le 2ème cycle (*)

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Les demandes de devis et de tout autre document financier de formation, ainsi que toute information concernant une situation financière particulière sont à adresser par mail à : finet.spe.sap@aphp.fr. Pour toute autre demande, merci de contacter la Directrice des écoles de sages-femmes : michele.riviere@aphp.fr

(*) Tarifs publiés par arrêté ministériel et susceptibles de modification